

Refondation en vue de paroisses nouvelles dans une société en pleine transformation



Tuer au nom de Dieu

Au cours de l'année Refondation 2015-2016, les événements importants ne concernaient pas la vie des unités pastorales, mais bien l'ensemble de la société. Les attentats de novembre 2015 à Paris et à Saint-Denis, le camion qui fonce dans la foule à Nice et la mise à mort du Père Jacques Hamel près de Rouen en juillet 2016 ; les attentats de Zaventem et de Maelbeek le 22 mars 2016 et l'attaque contre deux policières à Charleroi en août dernier, sans oublier des actes semblables dans d'autres pays d'Europe et les conflits meurtriers au Moyen Orient, obligent à revoir notre manière d'envisager l'avenir.

Accueillir les migrants

Depuis août 2015, nous sommes régulièrement informés de l'entrée de demandeurs d'asile en Europe, que ce soit par la Méditerranée orientale (Turquie, Grèce et pays d'Europe orientale) ou par l'Italie. Certes, les migrants essaient d'entrer en Europe depuis plusieurs années, mais c'est surtout en août 2015 que l'Etat fédéral a imposé à plusieurs villes et communes de Belgique d'accueillir des migrants de toutes origines.

Ou refouler les migrants

Si la République fédérale d'Allemagne a ouvert les frontières jusqu'à laisser entrer un million trois cents mille personnes, d'autres pays ont fait savoir qu'ils ne voulaient pas d'invasion étrangère (Pologne, Slovaquie, Hongrie, Tchéquie). Régulièrement, les responsables politiques opposés à cette invasion mettent en avant la religion musulmane des demandeurs d'asile. Ces responsables politiques expriment tout haut ce que leurs électeurs veulent faire savoir au cours de manifestations.

► Notre évêque nous parle

Peur de l'islam

Les attentats de terroristes en Europe, liés, d'une manière ou d'une autre, à l'Etat islamique en Syrie, en Irak et en Afrique du Nord, sont revendiqués par des groupes qui veulent imposer l'islam du VIIème siècle et qui n'hésitent pas à tuer, au nom de Dieu, les mécréants musulmans et les non-musulmans.

Liberté d'expression

Devant cette situation, les réactions sont multiples. Souvenons-nous des manifestations qui ont eu lieu en France et en Belgique après l'exécution des journalistes de Charlie-Hebdo et des personnes faisant leurs courses dans un supermarché kacher en janvier 2015 : on voulait défendre la *liberté d'expression*. Tout le monde avait un crayon pour écrire librement ce qu'il voulait exprimer. En même temps, on faisait un lien avec la publication des caricatures du Prophète Muhammad au Danemark, quelques années plus tôt.

Etat d'urgence

Avec le Bataclan et le stade de Saint-Denis en novembre 2015, le discours a complètement changé. C'est l'islam qui n'accepte pas les valeurs occidentales de la démocratie. L'état d'urgence est voté ; nous sommes dans une situation extrêmement grave. Il y a un danger réel d'être victime de fanatiques religieux.

Comment réagir ?

Qu'entendons-nous aujourd'hui comme discours, venant des médias, des responsables politiques ou des pouvoirs publics ?

Les attentats revendiqués par des terroristes au nom de Dieu sont essentiellement le fait de musulmans fanatiques, salafistes, radicalisés. Le premier devoir de l'Etat est d'assurer la sécurité des citoyens. Ensuite vient un ensemble législatif qui accompagne les mesures de sécurité. Enfin surgit la volonté de déradicaliser, en prison, les jihadistes qui reviennent de Syrie ou d'Irak en Belgique. Le nouvel ensemble législatif doit à la fois assurer la sécurité et le respect des libertés. Régulièrement des associations, des juristes et bien d'autres insistent sur le respect des libertés.

► Notre évêque nous parle

Dans ce cadre, il n'est pas inutile de se soucier des victimes et de leurs proches car, bien souvent, ces personnes, quand elles ne sont pas décédées, gardent des séquelles jusqu'au terme de leur vie.

Quelques questions

Quelques-uns posent cependant la question : comment se fait-il que des jeunes gens et des jeunes filles éduqués dans un climat de tolérance en soient arrivés à s'engager dans le jihad musulman ? Comment comprendre que des accros de la petite délinquance en viennent à tuer au nom de Dieu, à égorger des êtres humains devant des caméras, à lancer des chants qui exaltent le massacre des chrétiens ? D'un autre côté, qui a vu ou entendu la promulgation d'une fatwa qui condamne ces actes ? Et, chose plus troublante encore, comment se fait-il que des jeunes gens qui baignaient dans une culture chrétienne ou laïque en soient venus à se convertir à l'islam ?

Que proposer ?

Pour l'avenir, que devons-nous proposer ? Le vivre ensemble dans la tolérance et le respect de nos valeurs ! Oui, mais comment ?

Les convictions dans la sphère privée

Un premier groupe revient sur la signification de la religion, d'une conviction dans l'espace public. De manière incantatoire, de grands penseurs font appel au Siècle des Lumières, le XVIIIème siècle, qui a reconnu le rôle de la raison pour écarter tous les fondamentalismes religieux. L'aboutissement des Lumières réside dans l'élimination d'une Loi qui viendrait de Dieu. Dieu étant un concept vide, sans existence, c'est la Loi qui vient des hommes, dans un régime démocratique, dans un système parlementaire, qu'il faut absolument promouvoir. Tuer au nom de Dieu est une aberration rationnelle. Il est temps que les phénomènes religieux soient de plus en plus restreints, éliminés de l'espace public. Il faut tout faire pour les confiner dans la sphère privée. Et encore, cette liberté d'avoir une conviction ne peut pas interférer avec la bonne éducation rationnelle des enfants. Ce n'est pas tout. Tant que les musulmans n'entrent pas dans la rationalité des Lumières, ils ne pourront jamais s'adapter aux valeurs de l'Europe occidentale. Il est temps qu'on mette sur pied des formations qui aident les musulmans à s'adapter à la rationalité des Lumières,

► Notre évêque nous parle

au régime démocratique, au système parlementaire, aux droits de l'homme et de la femme, à la législation qui promeut l'égalité de l'homme et de la femme, la liberté de choix dans le mariage, que celui-ci soit le fait d'un homme avec une femme ou le fait de personnes de même sexe. Une manière de vérifier le progrès des musulmans dans les perspectives des Lumières est de bien cadrer la création de mosquées et la nomination des imams, avec un contrôle des subventions venant de l'étranger.

Les convictions comme leviers du vivre ensemble

Un deuxième groupe, davantage sur la défensive, a, lui aussi, une idée sur la signification de la religion, d'une conviction dans l'espace public. Au plan du droit, ce groupe fait appel à la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) sur la liberté religieuse, la liberté de conscience, la liberté d'expression. Il n'est pas question de confiner une conviction dans l'espace privé. On a le droit de manifester sa conviction, de la partager non seulement avec les membres de sa famille, mais aussi avec tous les membres d'une société donnée. Cela, c'est pour le droit.

Mais, plus fondamentalement, ce deuxième groupe pense que les convictions, manifestées dans l'espace public, peuvent enrichir la réflexion, soutenir des options pour le vivre ensemble. Pourquoi ? C'est tout simple à saisir. S'il n'y a pas de partage des convictions pour envisager la manière de vivre ensemble, c'est, à très brève échéance, une seule conviction qui va imposer son modèle. Je m'en aperçois de plus en plus. En France, c'est au nom du respect de la République que certains empêchent des croyants de se manifester comme religieux, comme membres d'une conviction. En Belgique, c'est au nom d'une certaine conception de l'Etat que certains veulent écarter toute conviction de l'espace public. Que signifie tout cela ? A mes yeux, c'est clair. Au lieu d'accepter de partager sa conviction avec des personnes, des institutions de convictions différentes, on en vient à imposer sa propre conviction qui écarte toutes les autres.

Or, l'Etat est distinct de la société civile, de l'espace public, des convictions religieuses et philosophiques. Certes, la Loi est un socle qui règle la vie d'une société, mais il est des situations où l'objection de conscience (reconnue par la Loi) dit non à la Loi. Le mouvement que nous percevons dans l'évolution actuelle des mentalités voudrait faire admettre que tout ce qui vient des convictions est nuisible à la société. D'où l'éventualité, sans cesse répétée, de la suppression des cours de religion et de morale, la suppression des aumôneries et des

► Notre évêque nous parle

conseillers laïcs dans les prisons, les forces armées, la suppression du financement des cultes, etc.

Plusieurs m'ont déjà fait remarquer : *Ne trouvez-vous pas étrange que c'est surtout en France que les attentats ont lieu « au nom de Dieu », un Etat laïc pourtant ?* Entre la régulation de l'expression des convictions dans l'espace public, par la Loi et en accord avec les responsables ultimes des convictions, et la suppression de l'expression des convictions, il est nécessaire de voir *ensemble* comment on peut construire le vivre ensemble.

Les convictions ne sont pas des grenades qui risquent d'exploder à tout moment. Chaque conviction a des ressources suffisantes pour fonder le respect d'autrui, la promotion de la dignité humaine, la solidarité avec les plus fragiles, la construction de la paix, le développement des peuples, le respect du cosmos et bien d'autres aspects de la vie en société.

Des orientations

Je plaide pour que chacun ose approfondir la rationalité, le travail de la raison dont la science, les sciences font partie. Avec les avancées spectaculaires des sciences, la réflexion philosophique doit ouvrir de nouveaux chemins non seulement pour comprendre le réel, mais aussi pour construire la vie en société.

Je plaide pour que chaque conviction ose approfondir la foi, l'acte de foi et le contenu de la foi, dont la relation avec la rationalité, le vivre ensemble, font partie. Avec les avancées considérables de l'interprétation des textes fondateurs, de la révélation de Dieu à l'humanité, du dialogue entre les religions et les convictions, de la signification d'une conviction dans une société humaine, la réflexion théologique doit ouvrir de nouveaux chemins non seulement pour comprendre les sources de la foi, mais aussi pour construire la vie en société.

Synode diocésain (2011-2013)

Le synode diocésain entre dans ce processus. Le thème central en était : comment l'Eglise est-elle, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire le signe et le moyen de l'union personnelle avec Dieu, le signe et le moyen de l'unité du genre humain ? En d'autres termes, quelle est la signification des chrétiens, des communautés chrétiennes dans la société actuelle ?

► Notre évêque nous parle

Refondation

Le processus de refondation des paroisses nouvelles s'inscrit dans le prolongement de cette réflexion. Il ne s'agit pas de mettre nos forces ensemble pour continuer à vivre, malgré le petit nombre. Il s'agit, selon moi, de mettre en œuvre l'annonce de l'Évangile, l'annonce du Christ dans le partage avec tous, toutes les convictions, pour construire la maison commune, comme le dit de temps en temps le Pape François. Quand on partage, on voit ceux qui n'ont rien, qui vivent dans une culture d'où Dieu est exclu. Quand on partage, on rencontre des gens qui savent tout, et qui voudraient l'imposer, même à ceux qui n'en veulent pas. Quand on partage, on écoute ce que beaucoup vivent au plus profond d'eux-mêmes et ceux qui vivent sous le seuil de la pauvreté. Et on prend des mesures ensemble.

C'est ce que je souhaite aux unités pastorales qui vivent, durant cette année pastorale, une refondation en vue d'une seule paroisse nouvelle.

+ Guy,
Evêque de Tournai